



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 24 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit le 24 septembre à 16h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Philippe BONNIN, Jean-Luc BOURGEAUX, Joseph BOIVENT, Luc MANGELINCK, Jean-Pierre MARTIN, Nicolas BELLOIR, Jean-Luc OHIER (suppléant de M. Jacques BENARD), Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoirs : de M. Joël SIELLER à M. Philippe LETOURNEL et de M. André LEFEUVRE à Madame Sandrine ROL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Joël SIELLER, Marc HERVE, André LEFEUVRE

Assistaient également : Messieurs CHAUVIERE, DECONCHY, et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Philippe LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 12

Nombre de Membres du Comité votants : 14

Date de la convocation : le 14 septembre 2018

ADMINISTRATION GENERALE

N°18/09/04 Plan stratégique sur les ressources eau potable

Comité Syndical du 24 septembre 2018

N°18/09/04 Plan stratégique sur les ressources eau potable

Un plan stratégique du SMG35 sur les ressources AEP est présenté en séance. Ce plan définit la stratégie d'intervention du SMG35 pour améliorer la gestion des ressources « eau potable » du département sur les points suivants :

1. Agir pour le maintien de tous les captages existants (qualité) :
 - Garantir la qualité des eaux prélevées pour l'eau potable : programmes Bassins Versants, mise en place et suivi des périmètres de protection de captages, démarches « captages prioritaires », actions innovantes
2. Agir pour améliorer la gestion quantitative des captages existants :
 - Améliorer les connaissances et la gestion des ouvrages souterrains et des aquifères
3. Agir sur les consommations d'eau :
 - Améliorer les pratiques de consommation des différents types d'abonnés en année normale et en périodes de crise (sécheresses)
4. Agir pour comprendre et anticiper les évolutions à long terme :
 - Participer à des projets scientifiques sur les ressources et les changements climatiques (BRGM, CRESEB, universités), organiser les recherches en eau sur le département

Une note de présentation est jointe à la présente délibération.

Sur le point 2, le SMG35 pourra intervenir, notamment via son hydrogéologue, dans les domaines suivants :

- La mise en œuvre d'une gestion patrimoniale des ouvrages de prélèvement souterrain (diagnostics forages, essais de puits,...);
- L'amélioration de la connaissance et de la gestion des ressources ;

Par ailleurs, les zones humides jouant un rôle dans l'alimentation des cours d'eau et nappes, leur prise en compte par le SMG35 sera à étudier.

Sur le point 3, la démarche à engager par le SMG35 pour agir sur les consommations est détaillée dans la note de présentation jointe. Cette démarche concernera notamment les différents acteurs économiques de l'Ille-et-Vilaine.

Dans un premier temps, un tour d'horizon des actions déjà menées dans ce domaine et des partenaires potentiels en Ille-et-Vilaine est à réaliser.


Ces précisions étant apportées, j'ai l'honneur, mes chers collègues, de vous demander de bien vouloir

- 1) **APPROUVER** les orientations présentées dans le cadre du plan stratégique Ressources
- 2) **DEMANDER** à la Commission Ressources de proposer des modalités précises d'intervention du SMG35 pour les actions sur les ressources souterraines

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 24 septembre 2018

Le Président,



Auguste FAUVEL

